



Comment puis je faire pour rendre mon mandat de gérant

Par **anaispapa**, le **24/02/2008** à **01:11**

bonjour j ai créé avec un associé qui se sert d un prête nom une société que mon associé a financé je détient 40 pour cent de la sarl dont je suis le gérant mais mon associé prend toutes les décisions a ma place utilise ma carte buisenenes sans mon accord fait de la cavalerie avec d autres de ses société fait des crédits pour renflouer ses comptes et laisse les miens vides ai je un moyen légal pour me retirer de la sarl , tous les comptes sont a mon nom , ou puis evincer de maniere légale cette personne qui profite de ma faiblesse psychologique ! merci de me repondre !!!

Par **Thierry Nicolaides**, le **01/04/2008** à **11:43**

Cher Monsieur
Prenez d'urgence un avocat
Si les comptes bancaires sont à votre nom , supprimez la carte bancaire , supprimez lui la signature .
Comme gérant vous pouvez demander au Tribunal de commerce de valider votre démission .
Mais faites vite avant de vous retrouver éventuellement à devoir payer toutes les dettes de la société. (un avocat vous coutera moins cher)
cordialement
Th Nicolaides